



BARD'aujourd'hui



EDITO

Législature 2025 – 2030

Fonctionnement de votre Exécutif communal

Comme vous avez sans doute pu le constater au cours de cette première année de législature, les différents courriers, documents officiels et communications communales ne portent désormais plus la signature du - ou de la - Maire et de ses Adjoints, mais émanent dorénavant du « Conseil administratif ».

et assumées de manière solidaire à parts égales entre les trois membres de l'Exécutif, renforçant davantage encore le fonctionnement collectif des exécutifs communaux.

Notre Exécutif porte ainsi officiellement l'appellation de « Conseil administratif ». Quant à la fonction de Maire, elle fait désormais, à Bardonnex, l'objet d'un tournus annuel le 1er juin de chaque année (sauf décision contraire du Conseil administratif lui-même, qui serait en droit, par exemple, de maintenir la même personne en cette qualité et fonction durant toute la législature).

C'est ainsi que le 1er juin 2026, Monsieur Luc Lavarini a transmis à la soussignée les charges et fonctions de Maire, que j'assumerai jusqu'au 31 mai 2027, avant de les céder à mon tour à Monsieur Ginior Rana Zolana.

Ce système permet aux trois magistrats que vous avez élus - ou réélus - d'assurer successivement la représentation officielle de la commune, la présidence des séances du Conseil administratif ainsi que certaines tâches protocolaires, tout en continuant de s'investir sans relâchement dans les projets et dossiers communaux qui leur sont attribués.

Dans les faits, après une année de fonctionnement, cette nouvelle organisation apporte surtout une meilleure répartition de la charge de travail, un partage plus équilibré des responsabilités ainsi qu'une

Cette réforme, applicable à l'ensemble des communes genevoises de moins de 3'000 habitants n'a toutefois provoqué aucun séisme institutionnel à Bardonnex, ni nécessité la mise en place d'une cellule psychologique au sein de l'équipe de la Commanderie. Il faut

dire que dans notre commune les mécanismes de collaboration et le fonctionnement collégial étaient déjà bien ancrés et rodés. La répartition des tâches s'est toujours appuyée sur une démarche de concertation et de consensus.

Acceptée par la population genevoise en votation populaire, cette modification visait principalement à mieux répartir les responsabilités administratives, auparavant assumées presque exclusivement par le ou la Maire. Désormais, celles-ci sont exercées

INAUGURATION DU
CENTRE COMMUNAL
LES 26 ET 27
SEPTEMBRE 2026



- Inauguration du centre communal de Compesières
- Exposition de la Mémoire de Bardonnex

p. 6-7

p. 8

SUITE PAGE 1

gouvernance résolument concertée.

La seule véritable difficulté, finalement, c'est que l'on ne sait plus vraiment où l'on en est dans le tournus ni qui est le maire du moment. Mais en va-t-il différemment du tournus de la présidence au sein du Conseil fédéral? Ne doit-on pas y réfléchir à deux fois avant de citer le nom du président ou de la présidente en fonction.

Nous voyons dans ce relatif effacement de la fonction de Maire une forme d'humilité qui est loin de nous déplaire en ce qu'elle laisse davantage de place aux résultats que nous parvenons à atteindre collectivement. Et c'est bien cela seul qui compte.

Béatrice Guex-Crosier, maire

Des comptes 2025 solides avec un excédent de revenus

L'exercice comptable 2025 de la commune de Bardonnex se clôture sur une note positive avec un excédent de revenus de Fr. 34'869,89.

Ce résultat témoigne d'une gestion financière rigoureuse et maîtrisée tout en étant audacieuse en ce qu'elle s'emploie simultanément à préparer l'avenir, notamment pour la construction d'une nouvelle école, devenue indispensable au regard de la croissance démographique de notre commune.

Au-delà de ce résultat favorable, la commune a procédé à des amortisse-

ments complémentaires à hauteur de Fr. 788'395,71. Par cette démarche, les autorités politiques s'octroient une marge de manœuvre pour l'avenir, consolident la santé financière de la collectivité et allègent le poids des investissements.

L'Exécutif est satisfait d'avoir pu maintenir des prestations de qualité en faveur de la population tout en assurant une saine gestion des ressources disponibles en dépit de la votation du 24 novembre 2024 par laquelle le peuple genevois a accepté une baisse de l'impôt cantonal et communal sur le revenu.

Béatrice Guex-Crosier, maire

Brève

Activités périscolaires

Le formulaire à remplir pour l'attribution des subventions communales, relatives aux activités périscolaires s'étant déroulées entre septembre 2025 et juin 2026, est à votre disposition à la mairie ou sur le site Internet www.bardonnex.ch onglets « culture » et « sport ».



PLQ La Mure à la route d'Annecy

Le chantier de ce nouveau quartier, qui accueillera environ 120 logements ainsi que des locaux pour des activités commerciales, a démarré depuis quelques mois. Les cinq immeubles prévus sont en cours de construction.

L'arrivée des premiers habitants est prévue pour le printemps 2027.

La Commune est convaincue que ce projet de grande envergure saura satisfaire l'ensemble des futurs communiens.



Plan d'arborisation communale

Certains arbres situés sur des parcelles communales ont été ou sont prévus d'être abattus durant ces prochaines années.

Ces abattages sont nécessaires pour des raisons sanitaires ou afin de permettre le développement de divers projets. Pour chaque abattage d'arbre, une autorisation de l'Etat doit être délivrée au préalable. Celle-ci est souvent accompagnée d'une demande de compensation.

La Commune, soucieuse de son patrimoine arboré ainsi que de son taux de canopée (proportion de la surface d'un territoire couverte par l'ombre des cimes des arbres) a

mandaté des experts pour réaliser un plan d'arborisation. Ce projet a pour objectif d'augmenter le taux de canopée ou, au minimum, de le maintenir. Il met également en évidence des emplacements adaptés pour les replantations d'arbre.

La Commune y attache une importance particulière et s'engage à le respecter strictement.

Pour chaque arbre abattu, au minimum un nouvel arbre est replanté !



Moustique tigre

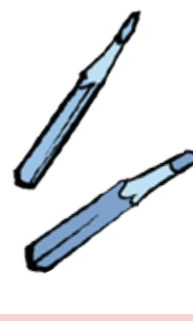
Le moustique tigre continue sa progression dans le canton de Genève. Fin 2025, 32 communes genevoises étaient concernées, dont la commune de Bardonnex.



En avril de cette année, l'Etat de Genève a informé les communes qu'un nouveau produit anti-larve existait et pouvait être utilisé par les privés pour traiter les sites larvaires de moustique tigre (cf. site Internet ci-dessous). Pour un tel traitement, il vous est également possible de contacter des entreprises genevoises spécialisées.

Le site officiel de l'Etat de Genève renseigne et fournit une multitude d'informations relatives à ce nuisible.

www.ge.ch/moustique-tigre



CONSEIL MUNICIPAL

Prochaines séances: 17 juin, 8 septembre, 13 octobre, 17 novembre et 15 décembre 2026, 9 février, 13 avril, 11 mai et 15 juin 2027.

Séance du 12 mai 2026

Le Conseil municipal a approuvé les comptes annuels de la commune pour l'exercice 2025 pour un montant de CHF 8'285'547.17 (dont à déduire les imputations internes de CHF 47'280.-, soit net CHF 8'238'267.17) aux charges et de CHF 8'320'444.06 (dont à déduire les imputations internes de CHF 47'280.-, soit net CHF 8'273'164.06) aux revenus, l'excédent des revenus s'élevant à CHF 34'896.89.

L'excédent de revenus total se décompose de la manière suivante: résultat opérationnel de CHF 823'292.60 et résultat extraordinaire de CHF 788'395.71.

Il a également approuvé le compte des

investissements 2025 pour un montant de CHF 6'131'565.77 aux dépenses et de CHF 490'000.- aux recettes, les investissements nets s'élevant à CHF 5'641'565.77 ainsi que le bilan totalisant à l'actif et au passif un montant de CHF 52'467'441.31.

Le Conseil municipal a approuvé les comptes 2025 de la Fondation de la Commune de Bardonnex pour le Logement.

Le Conseil municipal a accordé un cautionnement simple en faveur de la FCBL, pour un ou plusieurs emprunts à concurrence d'un montant total maximum de CHF 12'000'000.00.- ;

Le Conseil municipal a approuvé le bilan et le compte pertes et profits 2025 de

la Fondation intercommunale des communes de Bardonnex, Carouge, Troinex et de l'Association de l'EMS Résidence de Drize.

Ces quatre délibérations sont soumises à délai référendaire.

Le Conseil municipal a élu les personnes suivantes au bureau du Conseil municipal pour la période allant du 1er juin 2026 au 31 mai 2027 :

Mme Corinne Brechbühl Molnarfi,
présidente

M. Urs Schneuwly,
vice-président

Mme Lydia Straccia,
secrétaire

L'école de Compesières à la découverte des abeilles et des pollinisateurs

Le 28 mai dernier, les élèves de 5P de l'école de Compesières ont eu la chance de plonger dans l'univers fascinant des abeilles à l'occasion d'une journée de sensibilisation consacrée aux pollinisateurs et à leur rôle essentiel dans notre environnement.

Depuis plusieurs années, la Commune de Bardonnex s'engage en faveur de la biodiversité locale en mettant à disposition un verger communal accueillant dix ruches exploitées par Apidae Suisse. Ce partenariat contribue à favoriser la présence des pollinisateurs sur le territoire tout en offrant aux plus jeunes une occasion concrète de découvrir les enjeux liés à leur préservation.

Parmi ces dix ruches, deux sont consacrées à la production de miel destinée à la commune. Chaque année, une partie de cette récolte est offerte aux aînés dans le cadre du traditionnel cadeau de fin d'année. Tandis que le solde est proposé à la vente au guichet de la mairie. Ce miel local, issu de la richesse florale de Bardonnex, témoigne de l'engagement de la commune en faveur d'une apiculture respectueuse et d'un environnement vivant.

Au cours de cette matinée pédagogique, les 28 élèves ont découvert le rôle fondamental joué par les abeilles et les autres insectes pollinisateurs dans notre alimentation et le maintien des écosystèmes. Grâce à des échanges adaptés à leur âge, des observations de terrain et une visite des ruches en toute sécurité, les enfants ont pu mieux comprendre l'organisation d'une colonie. Ils ont découvert le travail des abeilles au fil des saisons ainsi que les défis auxquels elles sont aujourd'hui confrontées : disparition des habitats naturels, utilisation de pesticides, changement climatique ou encore diminution des ressources florales.

Au-delà de la découverte du monde apicole, cette activité visait également à montrer que chacun peut agir à son niveau



pour favoriser la biodiversité, notamment en plantant des fleurs mellifères, en préservant les espaces naturels ou en adoptant des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

La Commune de Bardonnex et Apidae Suisse se réjouissent de poursuivre

cette collaboration qui associe sensibilisation, ancrage local et actions concrètes en faveur de la nature. En permettant aux enfants d'observer les abeilles de près et de mieux comprendre leur importance, ce partenariat contribue à éveiller les citoyens de demain à la préservation du vivant.

Le Réseau agro-environnemental Genève-Sud poursuit son développement

Créé en 2017 dans la continuité de plusieurs projets agro-écologiques régionaux, le Réseau agro-environnemental (RAE) Genève-Sud réunit aujourd'hui des exploitations agricoles des communes de Bardonnex, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates, Troinex et Veyrier. Soutenu par l'Etat de Genève et les communes membres du BPPTV, ce réseau a pour objectif de favoriser la biodiversité au sein des espaces agricoles.

Concrètement, les exploitations participantes mettent en place des surfaces de promotion de la biodiversité (SPB) telles que des prairies extensives, des haies, des jachères florales ou encore des arbres haute-tige. Ces surfaces sont entretenues selon des critères stricts afin de favoriser la faune et la flore locales.

Le réseau connaît actuellement une forte progression. En 2026, il rassemble 16 exploitations agricoles et plus de 45 hectares de surfaces engagées, soit une augmentation de plus de 30 % en une année. Par ailleurs, 274 arbres haute-tige ou noyers ont rejoint le réseau.

L'engagement des agriculteurs locaux est primordial, afin de contribuer activement à la préservation de la biodiversité tout en poursuivant une agriculture locale et de qualité.

À Bardonnex, plus de 35 hectares sont aujourd'hui consacrés aux surfaces de promotion de la biodiversité. Cela représentant 12,5 % de la surface agricole communale, soit bien plus que les exigences fédérales. Parmi ces surfaces, près de 18 hectares et 81 arbres sont directement intégrés au RAE.

Les suivis biologiques menés par le canton montrent des résultats encourageants avec une amélioration de la qualité écologique des espaces agricoles ces vingt dernières années. Certaines espèces emblématiques, comme la chevêche d'Athéna ou la pie-grièche écorcheur, sont notamment présentes sur le territoire communal. Elles apprécient respectivement les cavités des arbres fruitiers haute-tige ou des vieux chênes et les haies basses avec des buissons épineux.

Le RAE rappelle également l'import-

tance de respecter les surfaces agricoles et les espaces favorisant la biodiversité. Bien qu'elles puissent parfois sembler peu entretenues, ces surfaces répondent à des objectifs écologiques précis et jouent également un rôle dans la production de fourrage de qualité destiné aux animaux. Il est donc essentiel de ne pas pénétrer dans les parcelles agricoles ni de cueillir les fleurs. Consommer des produits locaux devient dès lors plus que nécessaire! Cela permet non seulement de privilégier la qualité de ce que l'on mange, de faire vivre les agriculteurs du territoire mais aussi d'agir au quotidien en faveur de notre biodiversité.

Enfin, pour sensibiliser la population à ces enjeux et de faire découvrir les espèces présentes sur le territoire, une balade-découverte sera prochainement proposée aux habitants des communes concernées (Bardonnex, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates, Troinex et Veyrier).

Pour le réseau agro-environnemental Genève-Sud, Marjorie GUEGAN

Taille des haies et des arbres

Depuis quelques années, il n'existe plus de date limite pour la taille des haies et des arbres bordant les chaussées, la hauteur et l'ampleur de ces derniers devant répondre aux exigences tout au long de l'année. En effet, les dispositions légales en vigueur dans notre canton stipulent, par les articles 70 et 76 de la loi sur les routes, ceci :

Art. 70 Murs et clôtures

1 Les murs et clôtures en bordure d'une voie publique ou privée ne peuvent, dans la mesure où ils sont autorisés, excéder une hauteur de 2 m. Le département peut exiger que les ouvrages autorisés soient distants jusqu'à 1,20 m du bord d'une voie publique ou privée. Il peut, en outre, exiger la plantation de végétation.

2 Dans les courbes et à l'intersection des routes ou lorsque la sécurité de la circulation l'exige, le département peut imposer la réduction de la hauteur

des clôtures et des haies.

Art. 76 Taille des arbres et haies

Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4,50 m au-dessus du niveau de la chaussée toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique. Les haies doivent être taillées aux hauteurs fixées à l'article 70 et ne pas empiéter sur la voie publique.

Tondeuses à gazon et autres machines de jardin.

Conformément au règlement sur la salubrité et la tranquillité publiques (E 4 05.03, art. 33)

L'utilisation de tondeuses à gazon, de tronçonneuses ou d'autres appareils analogues dont le fonctionnement n'est pas silencieux est interdite :

- a) du lundi au vendredi avant 8 h et après 19 h;
- b) le samedi avant 9 h et après 18 h;
- c) le dimanche et les jours fériés

Nous vous remercions de porter une attention particulière au fait que l'utilisation de machines à souffler les feuilles n'est autorisée que durant la période allant du 1er octobre au 31 janvier à ces mêmes horaires. Les entreprises qui entretiennent vos jardins sont également concernées par cette réglementation.

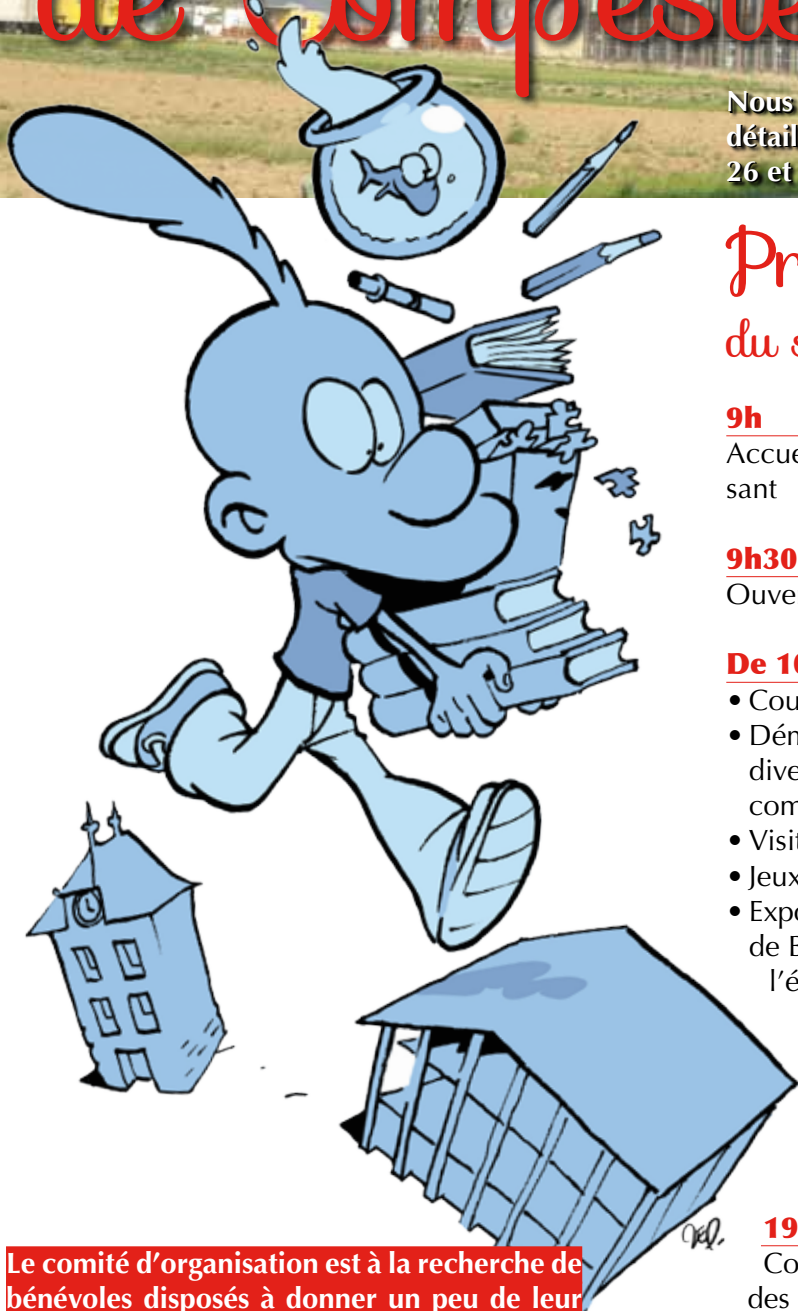
Nous vous remercions de porter une attention particulière au fait que l'utilisation de machines à souffler les feuilles n'est autorisée que durant la période allant du 1er octobre au 31 janvier. Les entreprises qui entretiennent vos jardins sont également concernées par cette réglementation.

Dans la mesure du possible, la commune vous recommande de ne pas tailler votre haie, ni élaguer vos arbres avant fin juillet afin d'éviter de déranger les couvées de rouge-gorge, merle noir ou pinson dont les derniers oisillons quittent le nid vers fin juillet.

COMPESIÈRES - 26-27 SEPTEMBRE 2026

Inauguration du centre communal de Compesières

Nous vous redonnons le programme et de plus amples détails concernant notre prochain week-end festif des 26 et 27 septembre 2026.



Programme

du samedi 26

9h

Accueil avec café et croissant

9h30

Ouverture des stands

De 10h à 16h

- Course de caisses à savon
- Démonstration de diverses associations communales
- Visite partielle du site
- Jeux, tyrolienne, rallye
- Exposition de la Mémoire de Bardonnex dans l'école 1900

(voir page 8)

De 11h à 22h

Restaurations diverses et variées

19h

Concert des CLACKOS

21h - 2h

LE BAL DE L'ÉCOLE avec le groupe NASCA

du dimanche 27

(Journée officielle)

10h30

Apéritif ouvert à tous les habitants de la commune

11h


Partie officielle et discours

12h - 19h

Banquet avec animations. *Bulletin d'inscription ci-contre.*

Le comité d'organisation est à la recherche de bénévoles disposés à donner un peu de leur temps pour le montage, la manifestation en elle-même et le démontage de l'évènement.

Pour prendre contact, merci d'envoyer un courriel à ecoleenfete2026@gmail.com ou contacter la mairie au 022 721 02 20.



Un car sillonnera la commune **le samedi** entre 9h et 20h pour vous amener sur le site de la fête. Plus de détails dans le journal de septembre.



Nouvelle Ecole de Compesières



En scannant le QR code ci-dessus, vous aurez accès au règlement de la course de caisse à savon et aux formalités d'inscription.
(www.bardonnex.ch)

Menu 1

Entrée

- Pâté en croute maison
- Tartare de courgettes GRTA et tomates séchées

Plat principal

- Filet mignon de porc basse température
- Crème parfumée à la moutarde en grains
- Gratin dauphinois (pdt de chez Vuagnaz Jussy)
- Chou-rave Belle maraichère GRTA

Dessert

- America, génoise au chocolat et cœur coulant aux framboises (sans gluten)
- Café, eau plate et eau gazeuse comprises

Prix 48.-

Menu 2 Végétarien

Entrée

- Tartare de tomates GRTA
- Burrata de Casa Mozzarella Genève

Plat principal

- Feuilleté aux noix de cajou et tomates séchées
- Crème basilic
- Gratin dauphinois (pdt de chez Vuagnaz Jussy)
- Chou-rave Belle maraichère GRTA

Dessert

- America, génoise au chocolat et cœur coulant aux framboises (sans gluten)
- Café, eau plate et eau gazeuse comprises

Prix 48.-

Inscription à retourner à ecoleenfete2026@gmail.com

Maximum 10 personnes

Coordonnées du responsable de table :

Nom

Prénom

Tél.

Mail

Indiquer le menu choisi, 1 ou 2

Nom	<input type="radio"/>
Prénom	<input type="radio"/>
Nom	<input type="radio"/>
Prénom	<input type="radio"/>
Nom	<input type="radio"/>
Prénom	<input type="radio"/>
Nom	<input type="radio"/>
Prénom	<input type="radio"/>

Indiquer le menu choisi, 1 ou 2

Nom	<input type="radio"/>
Prénom	<input type="radio"/>
Nom	<input type="radio"/>
Prénom	<input type="radio"/>
Nom	<input type="radio"/>
Prénom	<input type="radio"/>
Nom	<input type="radio"/>
Prénom	<input type="radio"/>

Le nombre de place étant limité, nous vous invitons à vous inscrire au plus tard le 28 août 2026.

Une facture vous sera adressée à la suite de votre inscription.

Celle-ci sera considérée définitive qu'à réception de votre paiement.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous adresser un mail à l'adresse suivante : ecoleenfete2026@gmail.com

Exposition de la Mémoire de Bardonnex réalisée dans le cadre de l'inauguration du centre communal de Compesières et de la nouvelle école

10 h – 16 h
Samedi 26 septembre 2026
Ecole de Compesières
Route de Cugny 95
1257 Compesières



AU PROGRAMME

PORTES OUVERTES

Visitez l'école que vous avez connue
Souvenirs, souvenirs

PHOTOS DE CLASSES

Retrouvez vos souvenirs et visages d'autrefois

RETROUVAILLES

Retrouvez les élèves de votre volée

ÉVÈNEMENTS

Jean Tinguely et Compesières
Le film

EXPOSITION

Histoire des écoles de la commune de Bardonnex.
L'architecture de nos écoles

APPORTEZ VOS SOUVENIRS

Photos de classe, cahiers, objets, anecdotes :
Vos témoignages font vivre notre histoire

Certificat



Photo de classe



Canicule - Action prévention

Bien que la chaleur n'ait fait, pour l'instant, qu'une courte apparition, voici quelques conseils et gestes simples si de chaudes journées d'été devaient faire partie de notre quotidien.

- Boire régulièrement en évitant les boissons sucrées et alcoolisées, manger léger mais en suffisance.
- Éviter la chaleur et se rafraîchir à l'aide de linges humides sur les bras, les jambes et la tête. Maintenir son logement frais en fermant les volets et les fenêtres la journée; aérer durant la nuit ou tôt le matin. Se protéger du soleil et porter des vêtements légers.
- Réduire et adapter son activité physique.

En outre, pensez à prendre des nouvelles des personnes fragilisées ou isolées de votre entourage. Si une situation vous inquiète, n'hésitez pas à contacter la plateforme d'échanges solidaires de proximité 1257 au 022 771 05 51 ou par courriel: l.nicolet@bardonnex.ch



Comment vivez-vous les journées chaudes de l'été ?

Etude nationale CCHeSS (Heat and Health Switzerland), menée par l'Institut tropical et de santé publique suisse (Swiss TPH)

Cette étude nationale concerne toutes les personnes âgées de 55 à 85 ans vivant en ménage privé en Suisse. Elle vise à évaluer l'impact concret des fortes chaleurs sur la santé, le bien-être et les comportements quotidiens.

Quel est l'impact de la chaleur estivale sur votre santé et votre bien-être au quotidien ? Comment vous protégez-vous – et qu'est-ce qui vous aiderait à mieux supporter la chaleur ?

C'est précisément ce que l'étude CCHeSS* de l'Institut Tropical et de Santé Publique Suisse (Swiss TPH) cherche à déterminer.

Les résultats de cette étude pourraient éventuellement nous permettre de créer de nouveaux indicateurs notamment sur le sommeil et la qualité de vie durant les fortes chaleurs.

En quoi consiste votre participation ?

- Vous remplissez de courtes enquêtes en ligne, confortablement depuis sur votre smartphone, votre tablette ou votre ordinateur
- Temps requis : environ 2 à 3 heures par an, réparties sur plusieurs courtes enquêtes

- Durée de l'étude : de mars/avril à septembre en 2026 et 2027
- Vos données seront traitées de manière confidentielle

Vous pouvez participer si vous :


- avez entre 55 et 85 ans
- vivez dans un ménage privé (votre propre foyer)
- parlez allemand, français, italien ou anglais


Plus d'informations sur l'étude et l'inscription

Cela vous intéresse ? Scannez le code QR ou saisissez « https://bit.ly/cchess_study » dans votre navigateur Internet pour accéder à la page d'inscription sans engagement contenant des informations détaillées sur l'étude. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions – nous serons ravis de vous aider :

Jana Bühler, Dr des. Alexandra Bürgler, Dr Martina Ragetti

 **Site web** : www.swisstph.ch/fr/cchess

 **Tél.** : +41 61 284 93 80

 **E-mail** : heat@swisstph.ch

Votre participation est volontaire et peut être annulée à tout moment.





FESTIV'BAROQUERIES 2026 11^{ème} édition

Du 8 au 15 août 2026 à Plan-les-Ouates la musique baroque ou classique, mais pas que... souhaite une fois de plus surprendre, émouvoir et séduire un très large public.

Une 11^{ème} édition plus que jamais caractérisée par le goût de la virtuosité et de la diversité avec, à la salle communale **samedi 8 août**, un des fers de lance des ensembles de cuivres suisses **LE QUINTET GENEVA BRASS BAND** (cor, trompette, tuba et trombone), avec Christophe STURZENEGGER, Baptiste BERLAUD, Eric REY, Lionel WALTER, et David REY.

Puis mercredi **12 août, LE MOMENT BAROQUE**, un Quatuor formé de Sarah VAN CORNEVAL, flûte Céline PORTAT, alto Esther MONNAT, violoncelle et Jonathan NUBEL, violon et Konzermeister, vous propose «Une flûte enchantée».

Ensuite **vendredi 14 août** à l'Espace Vélodrome, un concert-spectacle **«Scènes d'opéras – W.A. Mozart»** avec une sélection d'élèves de L'ATELIER LYRIQUE DU CONSERVATOIRE POPULAIRE DE MUSIQUE DE GENEVE, accompagnés au piano par Olivia PECCOUD et, en concert de clôture **samedi 15 août**, la violoncelliste genevoise **ESTELLE REVAZ** accompagnée à la harpe par la jeune virtuose **TJASHA GAFNER**.

Alors réservez vos soirées – tous les événements sont à 20h00 - et pour en savoir plus, que ce soient les programmes des concerts ou pour réserver vos places rendez-vous sur www.festivbaroqueries.ch, sur les onglets: *Programme, Artistes & Billetterie*

Pour mémoire : les habitants de la commune de Bardonnex bénéficient d'un tarif préférentiel.



Les professeurs et élèves des Ateliers de Veyrier

Christophe STURZENEGGER / Baptiste BERLAUD / Eric REY / David REY



Lionel WALTER

Estelle REVAZ & Tjasha GAFNER



Les élèves de l'Atelier Lyrique du Conservatoire Populaire de Musique de Genève



Jeudi 30 avril - Semaine thématique consacrée au développement durable

Dans le cadre de la Semaine sans écran organisée le 30 avril par l'Apebar, la Mémoire de Bardonnex a proposé une découverte de l'histoire de la commune à travers une grande ligne du temps allant de 2026 à 1816.

Les enfants ont évoqué l'inauguration de la nouvelle école, la création de la commune de Bardonnex en 1851 et l'entrée de Compesières dans le canton de Genève en 1816. L'association a aussi présenté l'inventaire, réalisé avec l'aide d'une IA, des 900 ouvrages de l'ancienne bibliothèque scolaire de Compesières.

La seconde partie de la rencontre était consacrée à l'eau dans la commune: rivières, nants, fontaines, marais, tour d'eau, eaux usées et risques de crues. Les participants ont également découvert les premiers éléments de la future exposition prévue lors de l'inauguration de l'école les 26 et 27 septembre.

La tradition du Feuillu en cette veille du 1er Mai a clos une heure riche en échanges qui a passionné les trois élèves de 6P et 7P présents.



Info de la paroisse de Compesières

Deux très belles cérémonies de Premières communions ont été célébrées les 9 et 10 mai dans une église de Compesières comble: pas moins de 33 enfants des paroisses de Veyrier, Troinex et Compesières qui forment le groupe Salève au sein de l'Unité pastorale Carouge Salève Acacias (<https://upcsa.ch>). Les parents étaient ravis, nous a confié Laurence Faulkner Sciboz. Notre catéchiste en cheffe ne compte ni sa peine ni son temps pour préparer et proposer des chemins de foi à une centaine de jeunes durant l'année. Elle mérite nos vifs remerciements, ainsi que toutes les personnes qui l'ont aidée.



L'assemblée annuelle ordinaire de la paroisse de Compesières s'est déroulée le 28 avril. Les rapports ont été acceptés sans opposition. La paroisse de Compesières compte plus de mille membres, mille habitants de la commune de Bardonnex et de Saconnex d'Arve le haut selon le registre des baptêmes de l'Église catholique à Genève. A Compesières, comme ailleurs, la participation ne dépasse cependant pas 5%. Le comité a été reconduit. Gisèle Gaud a souhaité être remplacée d'ici un à deux ans, Bernard Dusonchet attend un successeur depuis un an déjà. Les défis ne manquent pas. Le Conseil de paroisse chargé de gérer les bâtiments doit notamment trouver des solutions pour remplacer le produit de la location de la Salle Saint Sylvestre qui a accueilli le restaurant scolaire.

<http://compesieresinfo.blogspot.com>

L'inauguration du nouveau grand orgue de Compesières aura lieu le dimanche 18 octobre 2026.

La maison Eule a terminé l'accordage des quelque 2500 tuyaux de l'instrument. Compesières et la région seront fières d'héberger un orgue de style romantique allemand, le seul de ce style loin à la ronde.

<https://orguedecompesieres.ch>





à retenir...

Écopoints et points de récupération.
TOUT DÉPÔT HORS DES BENNES EST STRICTEMENT INTERDIT.

A Landecy :

Route de Fémé 31



Chemin des Côtes de Landecy :



A Croix-de-Rozon :

Chemin d'Archamps, Bossenaz :



Route des Hospitaliers :



A Charrot :

Stade Alfred-Comoli :



3 Points de récupération aux extrémités et au coeur du village.

A Compesières, au hangar :



A Bardonnex, Place De-Brunes :



Levée des ordures ménagères
Le mardi et le vendredi.



Pas de levée en porte à porte à Charrot ni pour un périmètre délimité des villages de Bardonnex et Landecy.

Encombrants 2026
(samedi)



4 juillet 7 novembre
19 septembre

Sont exclus des ramassages de ferraille et objets encombrants :

1. les voitures,
2. les matériaux de construction tels que briques de construction, les déchets de ciment, gravats, etc,
3. les fûts pleins d'huile usée (les fûts vides sont pris),
4. les déchets industriels des entreprises

RAPPEL : Tous les matelas, canapés, divans et fauteuils doivent être hermétiquement emballés avant leur dépôt, la veille des levées des encombrants, aux emplacements habituels. Sacs en vente à la mairie.

Levée du verre
En porte à porte ,
dernier mardi du mois.



Pas de levée en porte à porte à Charrot ni pour un périmètre délimité des villages de Bardonnex et Landecy.

N'oubliez pas d'enlever les bouchons des bouteilles et les couvercles des bocaux.

Levée des déchets verts



Chaque lundi en porte-à-porte

Levée du papier
En porte à porte,



deuxième et dernier mardi du mois.
Pas de levée en porte à porte à Charrot ni pour un périmètre délimité des villages de Bardonnex et Landecy.

3 Espaces de Récupération
(ESREC) :



Châtillon - La Praille - Les Chênats

Saison de mars à octobre

- Lundi : fermé
- Mardi au vendredi ouvert de 15h à 19h
- Samedi et dimanche ouvert de 10h à 17h
- Jours fériés officiels : fermé

Saison de novembre à février

- Lundi : fermé
- Mardi au vendredi ouvert de 14h à 17h
- Samedi et dimanche ouvert de 10h à 17h
- Jours fériés officiels : fermé

Horaires du dimanche et jours fériés à confirmer pour 2025.

Pensez-y, Pensez tri!!
Pour toute information complémentaire,



GE-environnement
022 546 76 00



www.ge.ch/comment-trier-ses-dechets

Bibliobus 2026 (jeudi)

2 juillet 22 octobre
27 août 19 novembre
24 septembre 17 décembre

Sécurité

Patrouille de surveillance
GPA: 0844 10 53 30

Police municipale
de Plan-les-Ouates:
022 884 64 50

Poste de police
de Carouge:
022 427 66 10

PARTENAIRE ENGAGÉ 2024



MAIRIE DE BARDONNEX

COMMANDERIE DE COMPESIÈRES

99 ROUTE DE CUGNY

1257 COMPESIÈRES

TÉL.: 022 721 02 20

FAX: 022 721 02 29

info@bardonnex.ch
www.bardonnex.ch

LA MAIRIE EST OUVERTE

LU DE 8H00 À 12H00 ET DE 14H00 À 18H00

MA DE 8H00 À 12H00 ET DE 14H00 À 18H00

ME DE 7H30 À 12H30

JE DE 7H30 À 12H30

VE DE 8H00 À 12H00

NO 121 JUIN 2026

1200 EXEMPLAIRES

JOURNAL IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ.

EDITEUR: MAIRIE DE BARDONNEX

IMPRESSION: MAIRIE DE BARDONNEX

GRAPHISME: WWW.BACCUP.CH